



ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MANOSQUE

1, Place de Leinfelden

04100 MANOSQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE MANOSQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives à l'établissement des comptes de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Fonds dédiés

Votre association comptabilise des fonds dédiés, tels que présentés dans la note « Tableau de suivi des fonds dédiés » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles, nos travaux ont consisté à nous assurer que les procédures de votre association permettent leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes.

Par ailleurs, nos diligences ont consisté à vérifier l'exactitude de l'information fournie dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

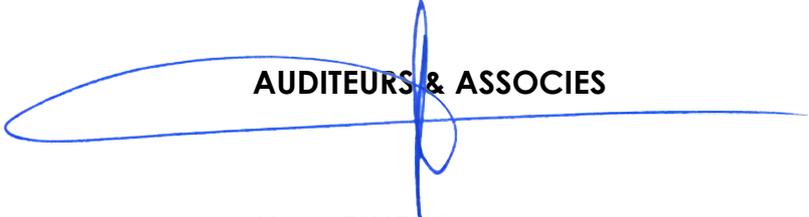
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence,
Le 24 mai 2024,



AUDITEURS & ASSOCIES

Marc PINERO

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	6 115	6 115		162	162	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	294 778	281 742	13 037	4 708	8 329	176.90	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	2 002		2 002	352	1 650	468.15	
Total I	302 896	287 857	15 039	5 222	9 817	187.97	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	740		740	266	473	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 477		29 477	137 937	108 460	78.63
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	64 865		64 865	250	64 614	NS
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	272 814		272 814	247 280	25 535	10.33
Charges constatées d'avance (2)	1 292		1 292		1 292		
Total II	369 187		369 187	385 733	16 546	4.29	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	672 083	287 857	384 227	390 956	6 729	1.72	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		170 120		164 573	5 547	3.37	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		33 237		5 547	38 784	699.18	
Situation nette (sous total)		136 883		170 120	33 237	19.54	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		136 883		170 120	33 237	19.54	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		29 418		29 076	342	1.18
Total II		29 418		29 076	342	1.18	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		42 952		55 696	12 744	22.88
Total III		42 952		55 696	12 744	22.88	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				2 631	2 631	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		10 021		9 444	577	6.11
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		74 040		53 178	20 862	39.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		15 095		17 374	2 278	13.11
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance		75 817		53 437	22 380	41.88	
Total IV		174 973		136 063	38 910	28.60	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		384 227		390 956	6 729	1.72	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

78 105

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	12 286		8 944		3 342	37.37
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	8 046		4 109		3 938	95.84
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	107 784		85 562		22 222	25.97
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	392 786		417 205		24 419	5.85
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public	1 115				1 115	
Dons manuels						
Mécénats	2 000				2 000	
Legs, donations et assurances-vie	17 260				17 260	
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 151		17 935		8 216	45.81
Utilisations des fonds dédiés	8 254		34 666		26 412	76.19
Autres produits						
Total I	575 682		568 421		7 262	1.28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock	473		195		668	342.66
Autres achats et charges externes	192 470		146 859		45 611	31.06
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 123		5 614		509	9.07
Salaires et traitements	297 129		263 745		33 384	12.66
Charges sociales	84 338		97 569		13 231	13.56
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 937		8 302		3 364	40.53
Dotations aux provisions	26 257				26 257	
Reports en fonds dédiés	25 856		22 260		3 596	16.15
Autres charges	13 756		4 607		9 149	198.59
Total II	650 392		549 150		101 242	18.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	74 710		19 270		93 980	487.70

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation				1 404	1 404	100.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 428		0		2 428	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	2 428		1 404		1 024	72.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		4			4	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		4			4	
2. Résultat financier (III-IV)	2 432		1 404		1 028	73.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	72 278		20 674		92 953	449.60
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 557		3 114		1 558	50.01
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	39 001		1 376		37 625	NS
Total V	40 558		4 490		36 067	803.21
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 517		19 495		17 978	92.22
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	1 517		19 495		17 978	92.22
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	39 041		15 004		54 045	360.20
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)				123	123	100.00
Total des produits (I+III+V)	618 668		574 315		44 353	7.72
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	651 905		568 768		83 137	14.62
5. EXCEDENT OU DEFICIT	33 237		5 547		38 784	699.18

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES



	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	63 955		47 776		16 180	33.87
Prestations en nature	261 355		123 178		138 177	112.18
Bénévolat	12 893		140 000		127 107	90.79
TOTAL	338 203		310 954		27 249	8.76
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature	63 955		47 776		16 180	33.87
Mise à disposition gratuite de biens	261 355		123 178		138 177	112.18
Prestations en nature						
Personnel bénévole	12 893		140 000		127 107	90.79
TOTAL	338 203		310 954		27 249	8.76

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 384 226.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 575 682.15 Euros et dégagant un déficit de 33 237.17- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La MJC de Manosque est une association loi 1901 créé en 1966. Inscrite dans les mouvements de l'éducation populaire elle travaille pour favoriser l'été et développer des projets adaptés à leurs besoins et attentes. Afin de susciter la rencontre, l'échange et le partage entre les différents acteurs de la vie locale, elle offre un lieu d'accueil convivial et ouvert à tous (habitants, usagers, adhérents, associations, institutions, salariés et bénévoles de la MJC). Elle propose toute l'été des projets culturels, des loisirs et émergentes et la scène artistique locale.

La MJC de Manosque est une association loi 1901 créé en 1966. Inscrite dans les mouvements de l'éducation populaire elle travaille pour favoriser l'été et développer des projets adaptés à leurs besoins et attentes. Afin de susciter la rencontre, l'échange et le partage entre les différents acteurs de la vie locale, elle offre un lieu d'accueil convivial et ouvert à tous (habitants, usagers, adhérents, associations, institutions, salariés et bénévoles de la MJC). Elle propose toute l'été des projets culturels, des loisirs et émergentes et la scène artistique locale.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

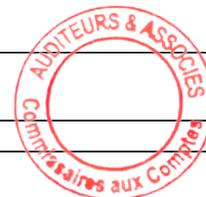
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 115		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	145 297		
Installations générales agencements aménagements divers	47 811		10 725
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 373		2 379
Emballages récupérables et divers	32 194		
TOTAL	281 675		13 104
Prêts, autres immobilisations financières	352		1 650
TOTAL	352		1 650
TOTAL GENERAL	288 142		14 754

ANNEXE

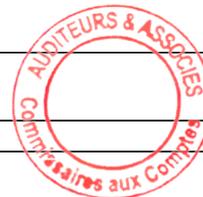
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 115	6 115
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			145 297	145 297
Installations générales agencements aménagements divers			58 536	58 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			58 752	58 752
Emballages récupérables et divers			32 194	32 194
TOTAL			294 778	294 778
Prêts, autres immobilisations financières			2 002	2 002
TOTAL			2 002	2 002
TOTAL GENERAL			302 896	302 896

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 953	162		6 115
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		144 347	487		144 835
Installations générales agencements aménagements divers		47 811	2 304		50 115
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		52 614	1 984		54 598
Emballages récupérables et divers		32 194			32 194
TOTAL		276 967	4 775		281 742
TOTAL GENERAL		282 920	4 937		287 857
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	162				
Instal.techniques matériel outillage indus.	487				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 304				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 984				
TOTAL	4 775				
TOTAL GENERAL	4 937				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	164 573		11 094	5 547	170 120
Excédent ou déficit de l'exercice	5 547		38 784-		33 237-
Situation nette	170 120		27 690-	5 547	136 883
TOTAL I	170 120		27 690-	5 547	136 883



Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	29 076	25 856	25 514			29 418	
POLITIQUE DE LA VILLE ME	2 314					2 314	
AIDE JURIDIQUE	3 792		240			3 552	
SOLDE DON HARTMUT	710		710				
FSE	17 260		17 260				
CNC	5 000		5 000				
SUBVENT FSE INVEST 21814		10 725	2 304			8 421	
CNM		11 631				11 631	
CNC		3 500				3 500	
TOTAL	29 076	25 856	25 514			29 418	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	55 696	26 257	39 001		42 952
TOTAL	55 696	26 257	39 001		42 952
TOTAL GENERAL	55 696	26 257	39 001		42 952
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		57 049	39 001		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 002	2 002	
Autres créances clients	29 477	29 477	
Personnel et comptes rattachés	135	135	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 162	1 162	
Divers état et autres collectivités publiques	57 963	57 963	
Débiteurs divers	5 604	5 604	
Charges constatées d'avance	1 292	1 292	
TOTAL	97 636	97 636	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 021	10 021		
Personnel et comptes rattachés	23 093	23 093		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 130	50 130		
Impôts sur les bénéfices	28	28		
Autres impôts taxes et assimilés	789	789		
Autres dettes	15 095	15 095		
Produits constatés d'avance	75 817	75 817		
TOTAL	174 973	174 973		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

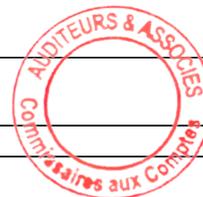
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	62 138
Total	62 138

SOLDE VILLE 20442.80
SOLDE CNM 9000
SOLDE CR PACA 20000
SOLDE CAF 04 2000
IJ A RECEVOIR 2675
ASP APPRENTI 1500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	30 710
Autres dettes	11 964
Total	42 674

CHARGES A PAYER
CNM 2023 148
HON CAC 6200
SOLDE HON AUDIT 5616



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 292
Total		1 292
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		75 817
Total		75 817

CCA EXAPRINT 168
ONLINE 873
LA POSTE 250

PCA ADHESIONS 2024 70817
DRAJES 2024 5000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les membres du conseil d'administration de l'association ne sont pas rémunérés.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	21
Total	22

Valorisation des contributions volontaires

EAU , ELECTRICITE , COMBUSTIBLES , FOURNITURES D'ENTRETIEN
63 955.24

CHARGES DE PERSONNEL
121 355.06

VALEUR LOCATIVE
140 000

BENEVOLAT
12893

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6200
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée au titre des exercices précédents et a fait l'objet d'une reprise partielle en 2023 compte tenu des départs effectifs intervenus. le solde restant de 16695€ concerne 2 salariés.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- regularisations	1 380	
Total	1 380	
Charges exceptionnelles		
- regularisations	1 517	
Total	1 517	

Transferts de charges

Nature	Montant
aide asp	2 494
ij prevoyance	9 951
rembt formation	3 253
divers refacturation	10 453
Total	26 151